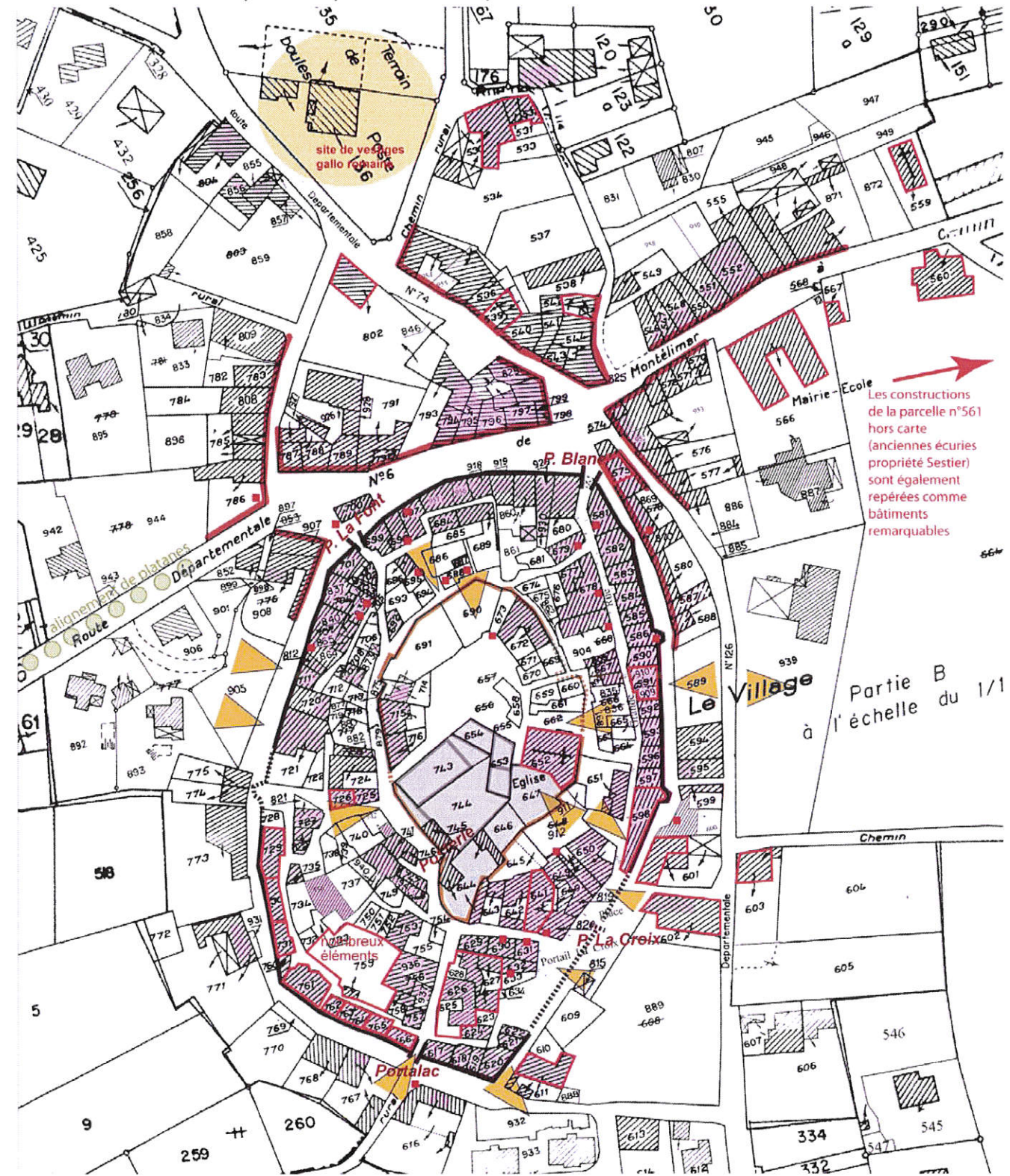


AVAP de Sauzet (Drôme) - Carte du patrimoine

Michèle Prax - Sylvie Amselem - 2011



Les constructions de la parcelle n°561 hors carte (anciennes écuries propriété Sestier) sont également repérées comme bâtiments remarquables

Partie B à l'échelle du 1/1

Les bâtiments remarquables, dont l'ensemble patrimonial du château, les bâtiments ou murs comprenant un élément remarquable, les murs des enceintes castrales et urbaines ainsi que les bâtiments s'appuyant sur ces enceintes doivent être conservés.

Emprise bâtie sur le cadastre de 1811	Bâtiment remarquable	Elément Remarquable	Bourg front bâti intéressant	Enceinte urbaine, existant : rempart, porte tracé supposé, porte disparue	Enceinte castrale, existant : rempart, porte tracé supposé, porte disparue	Vue remarquable
Emprise du château (ensemble patrimonial)						N

0 25 50 75 100 m